

Mon

CP JEPS AAVQ

en alternance

Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

*Ma formation pour devenir
animateur spécialisé dans les
activités physiques et les activités
scientifiques et techniques*





L'OBJECTIF DE LA FORMATION

- Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, CP JEPS mention "Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne", est un diplôme d'Etat de niveau 3. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale. Contrairement au BAFA, ce diplôme est professionnel (sans restriction de durée).
- La formation vise à apporter des compétences pour être capable d'encadrer, d'animer et d'organiser tous les temps d'activités quotidiennes (accueil, repas, couchers, veillées, hygiène...) et de s'intégrer au sein des structures de loisirs.
- La formation permet de découvrir plus particulièrement les activités physiques, scientifiques et techniques afin de devenir un animateur polyvalent capable d'initier les pratiquants à ces activités.

DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.



- Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Il conçoit et anime des activités éducatives, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant des domaines suivants : activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Il évalue ses actions d'animation et en rend compte.

Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur Enfance-Jeunesse ;
- Animateur en Accueil de Loisirs ;
- Animateur en Accueil de Loisirs Périscolaires ;
- Animateur en séjours de vacances ;
- Animateur socioculturel.

Le secteur professionnel principal est celui des Accueils Collectifs de Mineurs en périscolaire et extrascolaire, dont les séjours de vacances. Les structures d'emploi sont les entreprises du secteur de l'animation, du lien social et familial et les collectivités territoriales.

Le CPJEPS AAVQ permet de se présenter au concours d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe (catégorie C).

RNCP32369

Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Enregistrement de la certification le 01-01-2021

VOTRE FORMATION EN ALTERNANCE

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation CP JEPS à la MFR est proposée en apprentissage ou en formation continue. Elle dure 19 mois. Elle se déroule en alternance entre théorie à la MFR et pratique en structure.

La formation théorique représente 608 heures à la MFR et la formation pratique 2135 heures.

Les périodes de vacances scolaires se déroulent obligatoirement en entreprise.

LE CONTENU DE VOTRE FORMATION

Les apports à la MFR se font sous formes de mises en situation, de cours magistraux, d'études de cas, de visites, de travaux de recherche...

LES MATIÈRES ÉTUDIÉES

- Techniques de commercialisation et de communication, méthode de compréhension d'un environnement social et humain, expression écrite et orale.
- Découverte de l'environnement professionnel, réglementation.
- Techniques de secrétariat et de documentation, utilisation de logiciels...
- Gestion de projet.
- Pédagogie, pratique d'une activité physique, scientifique et technique, connaissance et compréhension du public.
- Connaissance de soi, relation aux autres.
- Accompagnement individualisé, remise à niveau...

4 UNITÉS CAPITALISABLES

UC 1 - Participer au projet et à la vie de la structure.

UC 2 - Animer les temps de vie quotidienne de groupes.

UC 3 - Concevoir des activités en direction d'un groupe.

UC 4 - Animer des activités.

TROUVER VOTRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les structures à contacter pour trouver un contrat d'apprentissage ou un stage :

Les services municipaux chargés de l'enfance et de la jeunesse, les structures intercommunales, les maisons de quartiers, les MJC, les centres sociaux, les centres de loisirs, les centres de vacances (classes découvertes, vertes, de neige...), les structures périscolaires publiques ou privées.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

La certification se déroule en deux épreuves :

- **Épreuve 1 (UC1/UC2) :**
« La vie quotidienne » : rédaction d'un dossier + un entretien.
- **Épreuve 2 (UC3/UC4) :**
« Mise en Situation Professionnelle » : un dossier + une mise en situation professionnelle + un entretien en activités physiques et en activités scientifiques et techniques.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES... QU'EST-CE QUE C'EST ?

Fabriquer sa propre pâte à modeler, jouer avec l'énergie solaire, percevoir le spectre électromagnétique, découvrir un écosystème...

Les activités physiques renforcent la coopération. Elles enseignent le respect des règles, de soi-même et des autres. Elles valorisent l'action, la qualité du jeu et les efforts personnels. Elles contribuent également à l'éducation à la santé et au bien être pour tous.

Les activités scientifiques et techniques sont de formidables supports en animation qui permettent à chacun d'expérimenter, de remettre en question des connaissances et préjugés et enfin de coopérer ou de se défier au sein d'une équipe. Elles favorisent l'observation, la déconstruction des représentations et développent l'esprit critique.

L'approche scientifique permet aussi de mieux appréhender l'environnement, le vivant et de le respecter. En formant les consciences à ces enjeux sociétaux à travers leur meilleure appréhension, l'expérimentation de son environnement permet à l'enfant et au jeune de découvrir la biodiversité ordinaire et d'y saisir la place de l'homme.



BIENVENUE CHEZ VOUS

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être agé de 16 ans au minimum.
- Être déclaré admissible à la formation CPJEPS lors du bilan d'entrée.
- Être motivé par l'animation et/ou avoir, si possible, une première expérience dans ce domaine.
- Prévoir d'obtenir le PSC1 au cours du 1er trimestre de formation.
- Maîtriser la lecture et l'écriture est vivement conseillé.
- Avoir des notions en informatique (traitement de texte).
- Trouver un contrat d'apprentissage ou des lieux de stage selon son statut.

TARIFS

Cotisation à l'association MFR d'Anncy : 100€ par année. Frais de demi-pension et pension :

Frais de demi-pension et pension (tarif 2024-2025) :

Demi-pension (obligatoire) :
• 61,75€ par semaine de formation.

Internat et repas (facultatif) :
• 119,25€ par semaine de formation.

NOS ATOUTS

- 25 années d'expérience (BAPAAT puis CP JEPS).
- Un suivi individualisé des apprenants.
- Une classe à l'effectif restreint.
- Une situation géographique privilégiée entre lac et montagnes.
- Des partenariats solides avec des entreprises du territoire.
- Un internat dans l'établissement.

NOS RÉSULTATS*

Taux de réussite :

2023 : 67%
2022 : 91%
2021 : 65%

*retrouver l'ensemble de nos résultats sur notre site internet.

ET APRÈS ?

82% des jeunes diplômés de 2019 sont salariés dans le secteur de l'animation.

RENCONTRONS-NOUS !

Venez découvrir nos formations en alternance lors de nos journées portes ouvertes les :

6 décembre 2023
27 janvier,
9 mars,
10 avril
24 mai
19 juin 2024



Thomas SUISSE
thomas.suisse@mfr.asso.fr
Tel. 04 50 66 88 28



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et autres situations de handicap sous conditions. Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec notre référente handicap.

MFR ANNECY : 70, route du Périmètre - Anncy le Vieux - 74940 Anncy
Tél : 04 50 27 65 81 / e-mail : mfr.anncy@mfr.asso.fr / www.mfr-anncy.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

ANNECY